



La solution, c'est l'Éducation !

Les chiffres sont éloquentes, Mayotte est toujours traité comme un département au rabais : 8000 euros annuels sont investis par élève en Moyenne en France, mais seulement 4000 à Mayotte.

Ce sous-investissement a pour conséquence une forte dégradation de notre service public d'éducation, cela ne peut plus durer et des mesures concrètes doivent être prises par le gouvernement !

Le 12 septembre, faisons grève et manifestons massivement !

Des conditions matérielles déplorables

Chacun le sait et l'observe quotidiennement, les établissements scolaires de Mayotte sont surpeuplés. Tous les établissements accueillent un nombre d'élèves largement supérieur à celui réellement prévu. Alors qu'un collège accueille en moyenne 470 élèves en France, la moyenne dépasse les 1400 élèves à Mayotte !

La vétusté et le manque d'hygiène de nombreuses écoles sont bien connus, sans que ces conditions de travail indignes n'émeuvent plus que cela les pouvoirs publics. Les établissements du second degré sont également touchés par ce sous-investissement : climatiseurs ou ventilateurs absents ou en panne pendant des mois, salles régulièrement inondées, planchers pourris... Le manque d'équipement est également criant : réseau informatique fonctionnant très mal ou par intermittence, parc machine au trois quart inutilisable ou dangereux dans les LP industriels, manuels scolaires inexistantes ou en nombre restreint...

Devant ces difficultés multiples, le dévouement et le professionnalisme des personnels est à souligner. Néanmoins, la chaleur, le bruit (lié à la

surpopulation et à l'absence de lieux de vie pour les élèves), le manque de matériel en état de fonctionnement (certains collègues apportent aux mêmes leur matériel), l'absence de restauration digne de ce nom génèrent inmanquablement fatigue, démotivation, violences et échec scolaire.

Une dotation en personnels très insuffisante

Au-delà de ces conditions matérielles, la sous-dotation en personnels est évidente. Dans le second degré, l'écart de dotation en personnels enseignants par rapport à la moyenne des académies est supérieur à 24 % d'après les chiffres officiels du ministère. En collège, la moyenne est de 24.9 élèves par classe pour 28 à Mayotte, alors même que tous les établissements sont prétendument classés en éducation prioritaire (mais le taux de redoublement est à Mayotte le plus faible de France...).

Concernant les emplois administratifs (pour les services du vice-rectorat comme pour les établissements), la sous-dotation de Mayotte atteint 40%.

Globalement, tous les indicateurs démontrent clairement que Mayotte est très largement sous-dotée par rapport aux autres académies (DOM compris).

Le ministère et le vice-rectorat assument dorénavant une politique de recrutement massif d'enseignants contractuels (50% des enseignants du second degré), peu considérés, peu formés et accompagnés dans l'entrée dans le métier, auxquels aucune véritable perspective de titularisation n'est offerte.

Un mode de gestion des personnels qui ne peut plus durer

Le sous-effectif en personnels administratifs du vice-rectorat a des conséquences fâcheuses pour toutes les catégories d'agents : retard et approximation dans le traitement des dossiers individuels, erreurs multiples, absence de réponse... Et que dire de la « campagne voyage » 2017 ou de la gestion des contractuels ?

De plus, nous constatons depuis un certain temps un manque de bienveillance à l'égard des personnels : suspicion permanente et généralisée, stigmatisation des malades, manque de considération, autoritarisme...

Cette gestion des ressources humaines n'est plus tenable ! Le vice-rectorat de Mayotte doit être doté en nombre suffisant de personnels formés en capacité d'accomplir leurs missions. En outre, le regard porté sur les personnels doit évoluer.

Où est passé le dialogue social ?

Une évidence s'impose : l'appétence du vice-rectorat pour le dialogue social est faible.

Nous constatons depuis plusieurs mois une dégradation catastrophique du dialogue social. Le mépris affiché par le vice-rectorat pour les organisations syndicales est inacceptable : absence de réponse aux courriers, décisions prises en commissions paritaires ou lors de groupe de travail non respectées, absence systématique de procès verbaux, calendrier modifié sans préavis... Plus grave encore, cette rentrée scolaire 2017 est marquée par une volonté de répression syndicale choquante, comme c'est le cas au collège de Passamainty.

Enfin, la gestion du dossier de l'ancienneté générale de service des agents de catégorie C et des instituteurs, au mépris des engagements pris par le précédent gouvernement, n'est pas compréhensible.

Mayotte a besoin, de manière urgente, d'un **choc d'investissement public** dans l'éducation et c'est pourquoi la CGT Éduc'action revendique :

- La Construction de 500 salles de classes dans le 1^{er} degré ;
- Une dotation financière spécifique pour l'achat de matériels pédagogiques dans les écoles ;
- La construction de 10 collèges et 4 Lycées avec des internats ;
- Un plan de rénovation ambitieux des structures existantes comprenant la construction d'équipements de restauration scolaire ;
- Le classement en REP+ de tout Mayotte (1^{er} et 2nd degré, lycées compris) ;
- Le recrutement immédiat de 300 personnels de vie-scolaire ;
- La création de 300 postes de personnels techniques et administratifs (y compris de catégorie B);
- Le respect des engagements concernant l'AGS ;
- La création de 1000 postes d'enseignants permettant de faire baisser sensiblement le nombre d'élèves par classe ;
- La restauration de l'attractivité du département afin de pourvoir ces postes en enseignants titulaires ;
- Une véritable négociation sur les conditions d'emplois et de réemplois des contractuels ;
- Un plan de formation ambitieux permettant aux nombreux contractuels d'accéder à la titularisation ;
- La restauration du dialogue social et la fin de la répression syndicale.

Mardi 12 septembre, faisons
grève et manifestons
massivement pour nous faire
entendre !

**La CGT éduc'action Mayotte appelle également les
parents d'élèves à soutenir cette action en
manifestant le 12 septembre !**

cgt.mayotte@gmail.com / 0639 94 05 98 / www.cgteducacion mayotte.com